

*Budget—M. Atkey*

Il y a un autre défi que nous devons relever. Nous devons rendre justice aux catégories de Canadiens qui font face depuis longtemps à des problèmes particuliers sur le marché du travail, c'est-à-dire les jeunes, les femmes, les autochtones, les handicapés, et ainsi de suite. Nous comptons aussi faire quelque chose pour eux.

[Français]

Par ailleurs, il est clair que les changements démographiques et la nécessité pour notre économie de s'adapter à la crise de l'énergie et à la nouvelle physionomie du commerce international entraîneront, au cours des prochaines années, des bouleversements tant chez la population active que sur le marché du travail. Le gouvernement se doit donc d'adopter une façon de voir souple et équilibrée pour relever ces défis.

[Traduction]

Le problème immédiat des jeunes qui essaient de se trouver du travail dans un marché où l'offre est supérieure à la demande a été l'une de nos principales considérations lorsque nous avons établi la nature et la portée de nos programmes d'emploi pour 1980-1981. Le problème des jeunes nous préoccupe pour deux principales raisons. D'abord, les jeunes sont proportionnellement plus touchés par le chômage que les autres groupes de travailleurs. Par exemple, en novembre dernier, les jeunes, qui ne représentaient que le quart de la population active, constituaient près de la moitié des chômeurs du Canada. En fait, du nombre global des Canadiens à la recherche d'emplois, 15.4 p. 100 étaient âgés de 15 à 19 ans, 10.7 p. 100 de 20 à 24 ans comparativement à 5.3 p. 100 de plus de 25 ans. Je serais plutôt porté à croire que ces chiffres minimisent probablement le problème parce que les jeunes se découragent peut-être plus facilement que les autres quand ils sentent que le travail est difficile à trouver.

● (1700)

La deuxième préoccupation du gouvernement vient du fait qu'on constate combien il est important pour qu'un jeune puisse avoir une certaine estime de soi et acquérir une expérience qui puisse lui servir plus tard trouver et à garder un emploi qui lui convienne.

[Français]

Il est reconnu que les premières expériences d'un travailleur sont déterminantes pour tout le reste de sa vie active et de son niveau de revenu. Les jeunes issus de l'explosion démographique d'après-guerre composent maintenant plus du quart de la population active et au cours des prochaines années ils s'intégreront rapidement au flot des travailleurs adultes. Par exemple, on prévoit qu'en 1985 les jeunes ne représenteront que 23 p. 100 de la population active, comparativement à plus de 26 p. 100 en 1980. Étant donné ces circonstances, il est particulièrement important que ces jeunes acquièrent dès maintenant les compétences et les aptitudes dont ils auront besoin pour mener une vie active satisfaisante et productive, une fois devenus adultes, car par-dessus tout, le gouvernement ne veut pas engendrer une autre génération de prestataires d'assurance-chômage et d'aide sociale. Notre jeunesse peut faire beaucoup mieux, particulièrement dans un pays aussi bien pourvu en richesses naturelles et humaines.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, même s'il est important pour tous les jeunes d'acquérir une bonne expérience du travail en occupant

[M. Atkey.]

un véritable emploi, c'est vraiment vital, particulièrement pour les jeunes qui n'ont pas eu la chance de bénéficier d'une instruction avancée ou d'une formation professionnelle régulière, de seulement pouvoir décrocher ce premier emploi. Cela peut s'avérer d'importance critique pour la réussite de toute sa carrière parce que c'est un point de départ primordial. Pour y arriver, je crois fermement qu'un véritable emploi, un vrai travail, dans le secteur privé inspirera plus de confiance aux employeurs éventuels qu'un emploi dans un projet de création de travail du gouvernement.

**Des voix: Bravo!**

**M. Atkey:** Ce sont ces projets de création artificielle de travail qui éveillent des doutes chez les employeurs, s'ils ne suscitent pas une réaction carrément négative.

Nous sommes également conscients de l'inquiétude des parents dont les enfants n'arrivent pas à se trouver du travail ou qui vont d'emplois sans lendemain à des programmes subventionnés par le gouvernement sans apprendre à se débrouiller. En fait, bien des parents pensent qu'ils ont tout fait pour instruire leurs enfants et ils se demandent en quoi ils ont manqué et quelles ont été leurs erreurs. Il est bien sûr que dans la plupart des cas les parents n'ont absolument rien à se reprocher. Le problème est dû à ce qu'on avait négligé d'encourager le secteur privé comme il se doit, à offrir suffisamment d'emplois. Dans le passé, on avait prévu certaines mesures pour soulager le fardeau du chômage chez les jeunes. Toutefois, ces mesures, mises en œuvre dans plusieurs ministères fédéraux, ne s'inspiraient pas d'une orientation politique claire. Souvent la population ne savait plus où donner de la tête devant ce méli-mélo de programmes.

Nous avons annoncé dans le discours du trône notre intention de créer un secrétariat d'emploi pour les jeunes, en vue de donner une orientation qui a fait défaut sous le gouvernement précédent. Ce secrétariat sera chargé de surveiller la mise en application des programmes existants et de les coordonner de façon à réduire au minimum les doubles emplois et à répondre aux besoins réels des jeunes Canadiens. Comme mesure supplémentaire destinée à maximiser la rentabilité, sur tous les plans, des programmes d'emploi jeunesse, ce secrétariat cherchera à harmoniser les programmes fédéraux d'emploi jeunesse avec les programmes semblables mis sur pied par les provinces dont bon nombre, soit dit en passant, sont fort intéressants. Une des premières tâches de cet organisme sera de coordonner les programmes d'emploi temporaires pour le printemps et l'été 1980, destinés aux milliers d'étudiants qui chercheront du travail à ce moment-là.

Toutefois, l'engagement que nous avons pris à l'égard des jeunes n'exclut pas les autres groupes qui font face à des difficultés particulières sur le marché du travail et qui peuvent revendiquer à juste titre notre énergie et les ressources disponibles.

La question de la participation des femmes dans la main-d'œuvre active a été soulevée aujourd'hui au cours de la période des questions. Je remercie le député d'en faire mention et d'avoir signalé ce problème qui n'a cessé de croître rapidement depuis la période de l'après-guerre. Malheureusement, il semble que la tendance de prévoir suffisamment d'emplois pour le nombre de femmes qui veulent accéder au marché du travail en permanence se maintiendra pendant un certain temps. Bien que cette ressource humaine soit précieuse, et pour